



# C.Q.P.

## Animateur périscolaire



Le CQP Animateur périscolaire est un certificat professionnel de branche, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et placé sous l'autorité de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation (CPNEF) de l'animation.

## LES FOYERS RURAUX

Sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Leurs actions s'appuient sur des valeurs démocratiques, humanistes et dans le respect des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme.

Tête de réseau du mouvement régional, l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine coordonne les projets régionaux et met en œuvre les actions de formation professionnelle.

## COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION CQP ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

- Accueil des publics, enfants et familles, dans des temps d'accueil périscolaire.
- Conception de projets d'animation en direction des publics enfants.
- Conduite de temps d'animation périscolaires en direction d'enfants.

## PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

- animateurs d'accueil périscolaire.
- Aucun pré-requis exigé.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Après une phase de positionnement (21 heures), la formation est organisée en alternance d'octobre 2015 à mai 2016 (196h en centre de formation et 200h sur le terrain en situation professionnelle).

Calendrier disponible sur demande.

La formation se déroule à Malzéville.

## COÛT

2170 €

Devis sur demande.

**DATE LIMITE DES DOSSIERS D'INSCRIPTION**  
**VENDREDI 02 OCTOBRE 2015**

### Renseignements et inscriptions

**Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine**

3 Bis Pixérécourt

54220 MALZEVILLE.

Courriel : [urfr.lorraine@mouvement-rural.org](mailto:urfr.lorraine@mouvement-rural.org)

03 83 20 60 90 ou 06 87 67 79 47